

Demande de changement d'établissement Rentrée 2026

Après la classe de seconde générale et technologique et de seconde spécifique pour une première générale dans les cas suivants :

- emménagement dans le lycée de secteur (montants puis doublants)
- élèves issus du privé pour un retour dans un lycée public de secteur
- convenances personnelles

A REMPLIR PAR LES RESPONSABLES LEGAUX

Sexe : ☐ F ☐ G

NOM :

Prénom : Date de naissance :

Nom prénom représentant légal : Adresse :

Mél:

Nom prénom représentant légal : Adresse :

Mél:

Etablissement actuel :

Classe actuelle : LV1 : LV2 :

Boursier : ☐ oui ☐ non

Code zone géographique

--	--	--	--	--

ETABLISSEMENT DEMANDE

Lycée (nom) :Internat : ☐ oui ☐ non

Ville :

Attention : l'affectation dans un lycée **ne garantit pas** une place à l'internat, il est impératif de vous renseigner auprès des établissements concernés pour connaître les conditions d'accès.

ENSEIGNEMENTS DE SPECIALITE DEMANDES¹

- ☐ Arts plastiques
- ☐ Cinéma audiovisuel
- ☐ Danse
- ☐ Éducation physique, pratiques et cultures sportives
- ☐ Histoire des arts
- ☐ Histoire-géo, géopolitique et sciences politiques
- ☐ Humanité, littérature et philosophie
- ☐ Langues, littératures et cultures étrangères *

- ☐ Langues, Littérature, langues et cultures de l'Antiquité
- ☐ Mathématiques
- ☐ Musique
- ☐ Numérique et sciences
- ☐ Sciences de la Vie et de la Terre
- ☐ Sciences de l'ingénieur
- ☐ Sciences économiques et sociales
- ☐ Physique Chimie
- ☐ Théâtre

¹ Ce formulaire ne concerne que les enseignements des établissements sous tutelle de l'Education nationale. L'enseignement de biologie-écologie est assuré uniquement dans les lycées d'enseignement agricole auprès desquels il convient de se renseigner directement sur les conditions d'admission.

* Préciser la langue vivante

Pièces obligatoires :

- Courrier explicatif (emménagement, sortie du privé, demande de dérogation...)
- Justificatif du domicile : photocopie de la page du bail ou de l'acte notarié ainsi qu'une preuve d'habitation (ex : facture d'eau, de gaz ou d'électricité) portant le nom et l'adresse du demandeur de moins de 3 mois ;
- Bulletins scolaires 2025-2026 ;
- Décision d'orientation ;
- Relevé de notes du bac en cas de redoublement.

S'il s'agit d'une dérogation aux lycées de secteur :

Les demandes sont examinées en fonction des places disponibles après affectation des élèves du secteur. Si dans l'établissement souhaité, les demandes de dérogation sont supérieures au nombre de places disponibles, après affectation des élèves du secteur, l'IA-DASEN attribue les dérogations selon les critères nationaux.

ALe

Signature du responsable légal 1

ALe

Signature du responsable légal 2

Les modalités de transmission de cette fiche sont déclinées par les DSDEN dans leurs instructions départementales.